



COMITÉ SYNDICAL DU 17 AVRIL 2025

ORDRE DU JOUR

1. Bilan du PAT III Gave de Pau 2020 – 2025 ;
2. UZOS et RONTIGNON – acquisition des parcelles cadastrées section AC n°121 à UZOS et section AC n°13, AC n°14 et AH n°4 sur RONTIGNON auprès de Monsieur Lucien SOUBIES ;
3. Politique de la protection de la ressource en eau : subvention exceptionnelle pour acquisition de matériels auprès d'un jeune Agriculteur en création d'activité ;
4. Nouvelles conventions de prêt à usage des parcelles dernièrement acquises :
 - UZOS - convention de prêt à usage des parcelles cadastrées AA8, AA10, AA11 et AB 198 auprès de M. Michel VIGNAU ;
 - UZOS et RONTIGNON – convention de prêt à usage des parcelles cadastrées AH15 à Uzos et AC16 et AC18 à Rontignon auprès de l'EARL du Bourdalat représentée par Messieurs Julien et Francis HEURÉ ;
 - RONTIGNON – conventions de prêt à usage de la parcelle cadastrées AA35 auprès de Monsieur Pierre Peyrou pour la partie sud et auprès de l'EARL Rigabert pour la partie nord ;
 - RONTIGNON – convention de prêt à usage de la parcelle AA19 auprès de l'EARL Rigabert ;
 - RONTIGNON – convention de prêt à usage de la parcelle AA6 auprès de Monsieur Pierre PEYROU ;
5. Conventions de prêt à usage entre le SMEP et les exploitants agricoles : formalisation des usages existants
 - Convention de prêt à usage auprès de Monsieur Michel CAILLABET des parcelles cadastrées AC25 (hors emprise du stade), AC27, AC24, AC7a et AA41 à MAZERES-LEZONS ;
 - Convention de prêt à usage auprès de Monsieur Pierre PEYROU des parcelles cadastrées AA5, AA6, AA17, AA73, AA76, AA80 et AA105p à RONTIGNON ;
 - Convention de prêt à usage auprès de Monsieur Michel VIGNAU de la parcelle cadastrée AA3 à RONTIGNON ;
 - Convention de prêt à usage auprès de l'EARL Rigabert des parcelles cadastrées AA36, AA37 et AA38 à RONTIGNON ;
 - Convention de prêt à usage auprès de l'EARL du Bourdalat représentée par Messieurs Julien et Francis HEURÉ des parcelles cadastrées AA16, AA143 et AA39 à RONTIGNON ;
 - Convention de prêt à usage auprès de Monsieur Pierre COUMES des parcelles AH11, AH12, AH14, AH15, AH17a, AH22 et AC11 à MAZERES-LEZONS ;
6. Adhésion au Service Intercommunal Territoires et Urbanisme de l'APGL au titre de la cotisation « Territoires » : dispositif Géo64 ;
7. Modification des modalités de mise en œuvre du Compte Personnel de Formation (CPF) ;
8. Cycles de travail et journée de solidarité ;

9. Autorisation de lancement de nouvelles consultations de marchés et sollicitation des partenaires financiers ;
 10. Compte-rendu des décisions du Président ;
 11. Questions diverses.
-